EXPORTATIONS

Des facilitations douanières pour les produits nationaux

Les Douanes algériennes accordent des facilitations aux opérateurs nationaux pour l'exportation de leurs produits. Selon une instruction du Premier ministre, le traitement des dossiers des produits agricoles ne doit pas dépasser une journée et 48 heures pour les autres produits.

Ali Bey Nasri, président de l'Association des exportateurs algériens, se félicite. «Nous avons fait des propositions depuis la tripartite de 2011 et nous nous réjouissons qu'elles soient prises en charge par les autorités qui ont accordé des facilitations aux exportateurs nationaux, ceci pour encourager la production nationale», se réjouit cet exportateur.

Depuis janvier 2012, dit-il, il y a une dynamique pour lever les blocages sur les exportations. Le Premier ministre, ajoute-t-il, a installé une commission qui se réunit régulièrement pour lever les blocages sur les exportations. «Nous avons les moyens d'être une force régionale dans l'exportation», estime le président de l'Association des exportateurs. De son côté, Bentahar Kaddour, DG des Douanes algériennes qui s'exprimait hier lors d'une journée d'information, a indiqué que pour encourager les exportations, des facilitations ont été accordées aux opérateurs nationaux.

Ainsi, le traitement des dossiers des produits agricoles ne doit pas dépasser une journée et 48 heures pour les autres produits destinés à l'exportation. Des ports secs ont été aménagés dans cet objectif, dit-il, à l'exemple du port d'Oran où l'opération est déjà entamée et des espaces sont dédiés au traitement des dossiers dans le même jour. Les douanes ont mis en place également un système harmonisé qui permettra la codification, la spécialisation et la protection des produits locaux. «C'est un projet que nous menons avec la Chambre de commerce et il est presque finalisé, nous allons nous rencontrer le 1er avril prochain pour effectuer une dernière lecture avant son lancement le 15 avril», a indiqué le DG des douanes. Il a également indiqué qu'une convention a été signée avec l'Union européenne afin de permettre à l'Algérie de disposer d'une banque de données sur tout ce qui rentre en termes d'importation.

Photo : DR

Ali Bey Nasri, président de l'association des exportateurs algériens.

Bentahar Kaddour lance, par ailleurs, un appel aux armateurs pour réduire les frais de la franchise et les aligner sur ce qui se pratique à travers le monde. «Nous demandons une révision des prix de la franchise, réduits de 15 jours à zéro jour, et les aligner sur les pratiques internationales pour les armateurs qui font des lignes régulières car ce sont des coûts énormes pour l'économie de notre pays», a indiqué ce responsable.

S. A.

SELON HOUDA FERAOUN

La mouture de l'avant-projet de loi relatif au e-commerce en phase de finalisation

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun, a affirmé hier que la mouture de l'avant-projet de loi relatif au e-commerce était en phase de finalisation.

«Une mouture de l'avant-projet sur la loi relatif au e-commerce est en cours d'élaboration par un groupe de travail au niveau du ministère de la Poste et des TIC», a indiqué Mme Feraoun dans un entretien à l'APS ajoutant qu'«une fois finalisé, le document sera adressé aux ministères concernés pour enrichissement». «Ce type de transactions commerciales devrait entrer en service rapidement et sans difficultés, une fois que la Banque d'Algérie aura donné son aval et après adoption du texte par les deux chambres du Parlement», a précisé la ministre. Evoquant le développement des contenus numériques en Algérie, la ministre a souligné que le «principal obstacle aujourd'hui consiste en l'hébergement des contenus en l'absence de banques de données dans la plupart des secteurs». «L'investissement dans les banques de données figure au titre des priorités du secteur, partant du principe que l'hébergement des données relatives à tous les secteurs est question de souveraineté nationale», a-t-elle ajouté. Sur un autre volet, la ministre a réaffirmé qu'aucune ouverture des capitaux des entreprises publiques relavant de son secteur n'était envisageable, affirmant que «ces dernières sont en bonne santé financière et disposent de toutes les technologies nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement». Commentant les rumeurs selon lesquelles son ministère envisageait de bloquer certaines applications gratuites de communication par Internet, inscrites au titre des «Voice Over IP» à l'image de Viber et WhatsApp, la ministre a assuré que «cette question se pose sur la scène internationale et beaucoup de pays ont pris conscience de l'impérative révision du principe de non-ingérence dans les contenus du réseau Internet». «Les choses ne peuvent pas continuer dans ce sens, d'autant que les propriétaires de ces applications n'apportent aucune valeur ajoutée ni à l'Algérie ni à d'autres pays, car ne versant pas d'impôts et ne contribuant pas au transfert technologique alors qu'ils en récoltent des gains colossaux», a-t-elle poursuivi. «Aujourd'hui, il n'est pas question de bloquer ce type d'applications, car nous n'avons tout simplement pas d'alternative», a souligné Mme Feraoun appelant les jeunes Algériens à développer des applications similaires qui soient purement algériennes.

«Une fois cet objectif atteint, les opérateurs seront appelés à trouver la formule appropriée en vue de mettre en valeur leurs investissements sur le terrain et concurrencer ces applications», a-t-elle ajouté. «Bien que la liberté d'échange d'informations par Internet soit consacrée par la loi algérienne, la préservation de la souveraineté de l'Etat nous confère le droit de bloquer certains sites préjudiciables à la société ou ceux qui font dans le trafic de drogue, la pédopornographie ou l'enrôlement électronique par les groupes terroristes», a encore souligné Mme Feraoun. L'instance de prévention contre la cybercriminalité créée en vertu d'un décret présidentiel a pour mission de «prévenir et non intervenir dans le contenu, les communications ou le contenu des emails», a fait rappeler la ministre ajoutant que «chaque fois qu'est détecté un site présentant un danger pour la sécurité des Algériens et la souveraineté de l'Etat, l'instance prévient les services de sécurité et la Gendarmerie qui font un travail colossal dans une totale discrétion en faveur de l'intégrité du pays et du peuple».

L'entretien a été une occasion pour Mme Feraoun d'évoquer le volet relatif au secteur de la Poste qui a connu une année «positive» en termes de dividendes suite à la mise en oeuvre de la nouvelle feuille de route entrée en vigueur en juin dernier. Elle a relevé, dans ce sens, des résultats «positifs» concernant le problème de liquidité, la distribution du courrier et le recul de la durée de remise des colis, passée de sept à quatre jours, en attendant le mois de juin qui verra une adaptation aux standards internationaux en vigueur qui assurent la réception du colis par le concerné dans les 48 heures, suivant son arrivée au bureau de poste.

APS

SANTÉ

Le tabagisme responsable de 90% des cas de cancer de l'appareil respiratoire en Algérie

Le président de la Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique, Pr Habib Douagui, a affirmé hier que 90% des cas de cancer de l'appareil respiratoire en Algérie sont dus au tabagisme.

Intervenant en marge du deuxième atelier national de thoracoscopies médicales et d'endoscopies interventionnelles, Pr Douagui a précisé que ces journées de formation s'inscrivaient dans le cadre de l'accompagnement du Plan national de lutte anti-cancer 2015-2019 qui vise en premier lieu à lutter contre les facteurs de risque dont le tabagisme qui est à l'origine de 90% des tumeurs de l'appareil respiratoire.

Le spécialiste, qui est chef de service de pneumo-allergologie au CHU Issad-Hassani de Beni Messous (Alger), est revenu sur les différentes réunions consacrées par l'établissement hospitalier pour accompagner le plan anti-cancer, annonçant la création d'un fichier à cet effet. S'agissant de l'utilisation de la thoracoscopie médicale, le spécialiste a précisé que cette technique était destinée aux personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques comme le cancer ou une maladie pleurale. Parmi les principaux facteurs de la maladie, le Pr Douaghi a cité le tabagisme, la tuberculose et certaines maladies qui touchent des parties du poumon. La formation de quatre jours à laquelle prennent part des services spécialisés de plusieurs CHU est encadrée par le Pr Yacine Khelloui (CHU Blida) et le Pr Nouredine Gharbi (Paris, France).

APS

UN RESPONSABLE DU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU RASSURE

Pas de stress hydrique cet été

L'Algérie sera cet été à l'abri d'un stress hydrique, les ressources hydriques superficielles et souterraines mobilisées étant «assez confortables», a assuré un responsable auprès du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

«Les volumes d'eau actuellement emmagasinés au niveau des barrages, ainsi que les moyens d'extraction de l'eau souterraine ou de dessalement de l'eau de mer mobilisés à travers tout le pays nous permettent d'être dans une situation confortable et de passer un été loin du spectre du stress hydrique», a déclaré, dans un entretien à l'APS, le directeur de la mobilisation des ressources en eau auprès du ministère, Abdelwahab Smati.

M. Smati a également souligné qu'en dépit d'un hiver «très peu pluvieux» par rapport aux années passées «l'alimentation de la population en eau potable ne sera nullement perturbée», affirmant que l'eau des barrages ne représente qu'un tiers des besoins, tandis que le reste provient des eaux souterraines, ainsi que des stations de dessalement d'eau de mer qui ont de fortes capacités. Selon lui, l'Algérie a l'avantage d'avoir diverses sources d'approvisionnement en eau (barrages, eaux souterraines, stations de dessalement) pour les différents usages, selon les régions du pays. Pour la région Nord où se concentrent les principaux oueds et qui reçoit les plus grandes précipitations, l'approvisionnement se fait à travers les eaux de surface (barrages et retenues), le dessalement d'eau de mer à proximité des côtes, les ressources en eau souterraines renouvelables, ainsi que les eaux usées épurées. Dans la région Sud, l'essentiel des ressources hydriques provient des nappes souterraines, dont les plus importantes sont les nappes profondes fossiles du Continental intercalaire et du Continental Terminal, a détaillé ce même responsable. Pour les régions où les eaux superficielles (les barrages notamment) sont les principales ressources pour l'eau potable, le ministère vise la création d'interconnexions à l'effet de réduire la dépendance de la région à une eau de surface, plus exposée aux pollutions, affirme M. Smati. Il a également souligné que les ressources en eau conventionnelles potentielles sont évaluées à 18 milliards de m^3 annuellement. Ce volume se répartit en ressources en eau potentielles renouvelables qui avoisine les 12,5 Mds m^3 dont 95% sont localisées dans le nord du pays. Ce potentiel d'eaux renouvelables se décompose en ressources en eau superficielles (10 Mds m3) et souterraines (2,5 Mds m^3), et des ressources en eau non renouvelables totalisant 5 Mds m^3, entièrement localisées dans le sud ainsi que 0,5 Md m^3 en ressources en eau superficielles. Selon M. Smati, le taux de remplissage des 65 barrages en exploitation à travers le pays est actuellement à 72,44% avec un volume emmagasiné de 4,93 milliards m^3, contre environ 6 milliards m^3 à la même période de l'année passée, soit un écart avoisinant 1 milliard m^3.

Toutefois, le responsable a estimé que «cet écart ne peut être considéré comme un déficit réel et n'engendre pas des difficultés en alimentation», car le pays a connu l'année passée une pluviométrie «exceptionnelle». «Si nous revenons sur les séries hydrologiques des apports, nous avons eu ce genre de sécheresse par le passé du fait qu'il s'agit de cycles hydrologiques qui fluctuent, donc des périodes humides et d'autres sèches», a-t-il soutenu.

Les faibles chutes de pluie enregistrées cette année étaient accentuées par le phénomène d'El Nino qui a également touché l'Europe, et dont «la fin est prévue cette année, ce qui fait qu'on devrait revenir à des hivers plus humides à partir de l'année prochaine», dira M. Smati. Cette situation a provoqué des taux de remplissage faibles dans certains barrages du nord du pays, mais «les interconnexions entre les barrages et les eaux souterraines peuvent y remédier», rassure le responsable.

APS